



Saint-Hilaire

n° 8 - décembre 2015

L'info municipale



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Le vendredi 13 novembre dernier, des terroristes ont commis sur notre territoire des actes d'une gravité sans précédent. La France a été touchée en plein cœur. Notre pays de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, a vu ses valeurs attaquées. Je tenais donc tout d'abord à rendre hommage aux familles des victimes et à saluer l'ensemble de nos forces de l'ordre, nos groupes d'interventions et nos services de secours pour le sang-froid dont ils ont fait preuve ainsi que leur travail.

En moins d'un an, en s'attaquant à la liberté de la presse, puis à la culture, aux sports, à notre quotidien, à nos familles, « ils » cherchent à atteindre nos principes, nos racines et donc la République. Nous devons rester unis pour combattre une terreur et un mode de vie « qu'ils » souhaitent nous imposer. Il est temps de prendre des mesures importantes et concrètes afin d'assurer la protection de nos concitoyens. C'est la responsabilité première de l'État.

C'est aussi à chaque élu d'assumer son rôle, sans fuir. C'est également à chacun d'entre nous d'être vigilant.

Dès le samedi 14, Saint-Hilaire avait mis les drapeaux en berne, symbole du soutien aux familles endeuillées et meurtries.

Le lundi, à midi, la France a observé une minute de silence. Nos écoliers, au sein des établissements de Saint-Hilaire et de Châlo-Saint-Mars, se sont recueillis devant le drapeau Bleu Blanc Rouge, en présence de l'équipe pédagogique, de Madame Bourreau, de Michel Collignon et de moi-même. La Marseillaise a ensuite été entonnée dans nos communes. Avec beaucoup d'émotion, nous avons aussi échangé avec les enfants. Des temps de paroles entre nos petits et les enseignants ont ainsi été organisés afin de répondre, avec des mots adaptés, à leurs questions.

Après ces événements dramatiques, que nous n'oublierons jamais, c'est évidemment le cœur lourd que nous aborderons cette période qui se veut festive. À n'en pas douter, les fêtes de fin d'année qui approchent auront une portée et une signification toute particulières. Celles de vivre des moments heureux, précieux, entourés de celles et ceux qui nous sont chers, de penser à celles et ceux qui sont dans la peine ou la solitude. Des instants de fraternité, de partage, d'attentions.

À tous les enfants de Saint-Hilaire et à chacun d'entre vous, avec l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite de belles et heureuses fêtes.

Stéphane PRADOT
Votre Maire

Agenda

6 décembre et 13 décembre

Premier et second tour des élections régionales.

11 décembre

Distribution des colis de Noël pour nos aînés.

12 décembre

Goûter de Noël, à 16h30, à la salle des fêtes.

10 janvier 2016

Vœux aux Saint-Hilairois, à la salle des fêtes, avec la galette des rois et la remise des médailles du travail.

Pas de beaujolais

Compte tenu des événements tragiques du 13 novembre survenus à Paris et à Saint-Denis, Monsieur le Préfet de Police, par arrêtés du 14 et du 18 novembre, a interdit toutes les manifestations sur la voie publique et les regroupements.

Aussi, indépendamment de notre volonté et afin de ne pas déroger aux mesures en vigueur, nous avons été contraints d'annuler la soirée "Beaujolais nouveau" prévue le 21 novembre. Nous sommes certains que vous avez compris notre décision et nous vous remercions également de votre soutien.

Une rentrée bien préparée



Déjà trois mois que cette rentrée scolaire nous a permis d'entendre nos enfants rigoler, de voir les sourires sur les visages de nos bambins dans la cour de notre école, d'entendre les parents parler des vacances, de la vie du village, d'évoquer avec vos élus les projets et les travaux réalisés pendant l'été.

Un an après leur mise en place, votre « Maire frondeur » n'a pas perdu de sa ferveur et de sa colère contre les rythmes scolaires, car nous nous étions conscients de l'impact de cette réforme sur le budget communal et son coût pour les familles, sans compter le bouleversement dans l'organisation de leur quotidien...

Malgré ce contexte difficile, nous avons continué à travailler avec le regroupement pédagogique intercommunal

Châlo-Saint-Mars / Saint-Hilaire pour que cette rentrée se passe dans les meilleures conditions possibles, et ce fût le cas. À l'écoute de l'équipe enseignante et des parents, nous avançons en partenariat et évoluons pour améliorer l'accueil de nos enfants. Nous nous devons d'être à l'écoute des besoins des familles.

« En étroite collaboration avec Christine BOUREAU, Présidente du Syndicat Scolaire, ainsi que des parents d'élèves, un groupe de travail a été créé afin de réfléchir sur la mise en place des NAP, les nouvelles activités périscolaires, et leurs objectifs. Car si nos moyens sont évidemment plus limités que dans les villes, nos enfants ont les mêmes droits et nous refusons qu'ils soient oubliés » a souligné Nathalie LAUNAY, Première adjointe en charge des affaires scolaires, particulièrement mobilisée sur ce dossier.

Cérémonie du 11 novembre : mémoire et culture



Le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les Morts pour la France. Pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 "journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix". La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des Morts pour la France. C'est

donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de celles et ceux qui ont péri pour notre pays pendant et depuis la Grande Guerre qui s'exprime, particulièrement envers les derniers d'entre eux, notamment en opérations extérieures.

Signé le 11 novembre 1918 près de Rethondes, l'armistice mit un terme à la Première Guerre mondiale qui fit plus d'un million de morts et presque six fois plus de blessés et de mutilés parmi les troupes françaises.

Le 11 novembre 1920, la dépouille d'un Soldat Inconnu fut inhumée sous l'Arc de Triomphe à Paris où la flamme est ravivée tous les soirs par le Comité de la flamme et des représentants d'associations.

La commune de Saint-Hilaire a bien sûr commémoré cet événement historique. Nous tenons à remercier les organisateurs, les anciens combattants et nos sapeurs-pompiers pour leur participation active. Et merci à vous pour votre présence !

Voyage, voyage !

Un séjour en classe de mer à Port-Bail, dans le Cotentin, est en cours de préparation. Les enfants nous ont en effet adressé un courrier où chacun a pu exprimer sa demande pour soutenir ce beau projet. C'est pourquoi la commune de Saint-Hilaire a souhaité apporter son aide financière.

Différentes actions vont être menées également par la classe de Madame Madeleine PERLE afin de recueillir les fonds nécessaires. Ainsi, si tout le monde participe, ce rêve pourra devenir réalité. Nous comptons donc aussi sur vous. Merci pour eux !

Attentats du 13 novembre L'hommage de nos enfants



Le 16 novembre, à Châlo-Saint-Mars



Leurs colombes de la paix installées dans l'école de Saint-Hilaire



Leur dessin, leurs valeurs de liberté, de respect, de fraternité et d'amour

Nous tenons à nos pompiers !



A lors que nos sapeurs-pompiers fêtent la Sainte Barbe, des informations ont circulé selon lesquelles dix centres de secours pourraient fermer en Essonne. Un projet qui nous concernerait, puisque le centre "Beauce et Chalouette" qui couvre notre commune figure sur cette liste.

Votre Maire est intervenu auprès du président du SDIS (service départemental d'incendie et de secours), au côté du

Député-Maire d'Étampes, afin de dénoncer le ras-le-bol des élus et des populations des petites communes. À l'heure où l'on prône la ruralité et la proximité, la vérité est que nos services à la population sont sacrifiés ! D'ailleurs le président du SDIS a répondu que l'objectif du service départemental est de « répartir équitablement sur l'ensemble du territoire essonnien les secours, en moyens humains et matériels ».

Affecter nos matériels ou nos sapeurs-pompiers vers le Nord du département, c'est condamner nos centres, c'est mettre en danger la vie des habitants. Nous le refusons !

Sauvons notre centre, devenez pompiers volontaires

Rendez-vous au centre de secours le samedi, de 15h30 à 17h30, pour inscrire les jeunes de 11 à 14 ans, garçons et filles, en vue de se former aux techniques de secourisme et de faire un peu de sport.

Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter le président de l'association des jeunes sapeurs-pompiers au 06 84 19 21 16.

Le silo : pompiers et élus mobilisés

Il y a environ deux ans, la famille DORLET propriétaire de la ferme des Ardennes a vendu l'ensemble de ses terres au profit d'une société basée en Belgique. Un seul bien restait en leur possession le dit SILO.

La commune, ne voulant pas que ce site tombe entre les mains de promoteurs peu scrupuleux, a décidé de se porter acquéreur. Après plusieurs rencontres et courriers la quasi-totalité des propriétaires de la SCI ont donné leur accord, le projet avance donc...

Ce n'est pas pour autant que nous ne surveillons pas ce lieu. Preuve en est, des riverains voyant de la fumée s'échapper des hangars ont prévenu immédiatement les secours. La proximité avec la caserne Beauce et Chalouette a évité que le feu se propage à l'ensemble du bâtiment. Élus et gendarmes se sont également rendus sur les lieux du sinistre.

Dès le lendemain votre Maire saisissait par un courrier recommandé la société afin de les mettre en demeure de sécuriser toute la parcelle, et de nous préciser rapidement leur position vis-à-vis de la vente. À suivre... mais quoi qu'il en soit, des pompiers proches de chez nous, c'est décidément utile et nécessaire !



Bonne retraite Roro !

Sa bonne humeur, son sourire sur le bord de nos routes,... vont nous manquer ! Après plus de six ans de bons et loyaux services au sein de notre commune, notre cantonnier Roger a laissé ses outils sur son établi, sa tondeuse et son taille haie et s'en est allé... vers de nouvelles aventures !

Nous lui souhaitons une excellente retraite !

Nouvelles économies

Depuis plusieurs mois nous cherchons avec Alain FAGET, Conseiller Municipal en charge des finances, des pistes pour faire des économies afin de pallier la baisse des dotations de l'État.

Nous avons donc revu tous les contrats de télécommunications et d'assurances de nos véhicules, de nos bâtiments. À prestations égales nous avons réussi à combler le manque à gagner.

Des frais bien gérés

L'État, par l'intermédiaire des trésoreries principales, oblige les communes à se mettre en conformité avec l'évolution de la réglementation. Même si ce nouveau système devrait permettre d'accélérer nos échanges avec les services des finances publiques, avec la dématérialisation des pièces comptables (titres, bordereaux, mandats, justificatifs), nous dénonçons son application brutale. En effet, ce changement est à la charge totale des collectivités.

Au-delà des frais engendrés par l'achat de ce logiciel, nous avons été contraints de changer notre système informatique car il s'est avéré inadapté à ce programme. Un coût supplémentaire pour la commune mais qui, grâce aux économies supplémentaires réalisées, n'aura pas d'impact sur les administrés.

Le SEDRE vivra

Depuis deux ans le nouvel exécutif de notre syndicat de collecte et d'élimination de déchets travaille en toute transparence avec l'ensemble des 19 communes qui le composent. Les services de l'État nous annonçaient une disparition du SEDRE au 31 décembre prochain sans en expliquer les raisons...

Après plusieurs sollicitations des présidents du SEDRE et de la CCESE, ainsi que du Député-Maire d'Étampes, une réunion a enfin eu lieu avec Monsieur le Sous-Préfet. Nous avons pu lui exposer et défendre nos arguments techniques, juridiques et financiers, et les autorités locales nous ont assuré de la continuité d'action du SEDRE au-delà du 1^{er} janvier 2016. Une fois de plus, l'union, la persévérance et nos propositions constructives ont permis d'obtenir des avancées significatives sur ce dossier.

Remise en peinture et sécurité



Vous avez pu remarquer que tous les passages piétons et les bandes au sol ont été retracés afin de préserver la sécurité de tous. Les barrières aux abords de l'école ont repris leurs couleurs d'origine. C'est important d'entretenir son patrimoine.

Prochainement, un aménagement piétonnier sera créé à la descente du car pour que nos enfants puissent cheminer jusqu'à l'école dans un cadre sécurisé.



Par ailleurs, à la demande de beaucoup de riverains et pour le confort de tous les automobilistes, un miroir a été installé à l'angle de la route de la Pierre Levée et de la rue des Cytises. Il permet ainsi de mieux visualiser et d'appréhender plus facilement ce carrefour. Mais bien entendu, la vigilance de chacun doit rester de mise. Comme dit le slogan : *"la sécurité routière, c'est l'affaire de tous"*.



Trop de vitesse !



Une réunion a eu lieu afin d'évoquer les problèmes de vitesse des véhicules dans notre commune.

Patrick OLLIÉ, responsable de l'unité départementale des déplacements Sud, est venu nous rencontrer. La présence de Jérôme TABARANT, Conseiller municipal en charge de la sécurité, a permis d'avoir des pistes de réflexions intéressantes. Votre Maire a donc saisi le président du Conseil départemental.

Nous ne doutons pas qu'il sera nous donner les moyens de faire respecter le code de la route aux usagers qui traversent notre village au mépris de la sécurité des habitants.

La bibliothèque

Le début des travaux de mise en conformité de la bibliothèque vont permettre de travailler sereinement sur notre projet d'espace culturel. *« Nous ne pouvions nous permettre d'ouvrir une telle structure sans être dans les normes »* précisent Caroline HAYEZ et Séverine DUVAL, Conseillères municipales, qui ont déjà étudié le dossier auparavant. *« Cette opération va permettre d'avancer dans la réalisation de ce projet. »*

Très rapidement une réunion permettra de définir un cadre et une organisation.

Lorsque les voisins se donnent la main



Nous partageons tous la même exigence pour protéger notre environnement. C'est ainsi que l'ensemble des propriétaires du Montoir ce sont réunis un beau dimanche de novembre pour entretenir et préserver leur quartier.

Et après l'effort... le réconfort d'une table conviviale, entre voisins, parents et enfants, pour joindre l'utile à l'agréable.



D'autres travaux

Comme nous vous l'avions indiqué dans notre précédent numéro, le bureau de contrôle SOCOTEC préconisait depuis plusieurs années de réaliser certains travaux de mise en conformité pour nos bâtiments communaux. Nos partenaires ont répondu favorablement à nos demandes de subventions et les travaux vont bientôt pouvoir commencer.

« L'école et la mairie seront aussi dotées d'un système d'alarme installé par un chef d'entretien de notre commune » précise Bernard LEPRINCE, Maire-Adjoint aux Travaux, qui se réjouit de voir ce chantier débuter.

De nouvelles contraintes pour la commune et vers la finalisation du PLU

Après le départ brutal d'un service de proximité dont les missions étaient exercées par l'ex-DDE, la commune a dû trouver sans tarder une solution pour répondre à vos attentes et aux exigences en matière d'urbanisme. Les compétences sur le territoire s'éloignent et les Maires doivent encore s'adapter et faire face...

Nous avons donc signé, à Saint-Hilaire, une convention payante avec le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Région Île-de-France pour l'instruction des permis de construire ainsi que pour les certificats d'urbanisme.

Ce service auparavant était gratuit pour les collectivités. Ces actes administratifs ne vous seront donc pas facturés, la commune les prendra à sa charge.

Ceci étant maintenant réglé, nous sommes repartis sur la finalisation du PLU. Une réunion aura lieu prochainement afin d'engager la procédure d'enquête publique.

L'entretien du fossé, c'est pas forcé...



Plusieurs d'entre vous nous ont sollicités afin de nous faire part de leur mécontentement sur l'entretien non régulier d'un fossé côté Square Lejeune.

Si celui-ci n'appartient pas au domaine communal, la municipalité a néanmoins toujours consenti, dans un souci de responsabilité envers ses administrés, à tondre et à tailler cet espace afin de préserver notre environnement et notre cadre de vie.

Après plusieurs échanges, un rendez-vous s'est tenu en Mairie afin de clarifier cette situation. Nous continuerons à assurer la propreté du site fréquemment. Avec le dialogue et la courtoisie, les choses deviennent plus faciles...

Il y avait Nicolas le jardinier, il y a maintenant Michel qui vous conseille !

Nos espaces verts, nos chemins de randonnées et nos chemins ruraux sous bonne garde ! Michel COLLIGNON, Conseiller Municipal, parcourt en effet régulièrement nos sentiers afin de les vérifier et de les cartographier.

Le respect et la protection de notre faune ainsi que de notre flore passent bien sûr par des comportements responsables, mais pas seulement... Il faut aussi du "savoir faire" !

Michel faisant partie de l'association des Jardiniers de France, il ne sera jamais avare de petits conseils pour votre jardin. Vous le rencontrez certainement dans notre beau village et nous savons que, déjà, certains ont déjà fait appel à lui.



Passage de la TNT en HD Êtes-vous prêts ?

Le 5 avril 2016, vous risquez de ne plus recevoir les chaînes de la TNT. En effet, à partir du 5 avril, toutes les chaînes émettront uniquement en haute-définition (HD).

Êtes-vous concernés ?

Seuls les téléspectateurs recevant la télévision par l'antenne râteau collective ou individuelle sont directement concernés par le changement de norme de diffusion. Seuls les téléviseurs ou adaptateurs compatibles HD pourront recevoir les programmes de télévision après le 5 avril.

Comment vérifier ?



Si, lorsque vous êtes sur la chaîne 7 ou 57, le logo Arte HD apparaît en haut à gauche de l'écran, ou si vous recevez bien HD1, 6ter, l'Equipe 21, RMC découverte... alors tout va bien.

Et si ce n'est pas le cas ?

Si vous utilisez un adaptateur TNT, ou si vous regardez la TNT directement (sans adaptateur), votre équipement n'est probablement pas prévu pour recevoir la HD, et vous risquez de ne recevoir aucune chaîne à partir du 5 avril.

Nous vous conseillons alors de vous renseigner en appelant le 09 70 818 818 (du lundi au vendredi, de 8h à 19h, prix d'un appel local) mis en place par l'Agence nationale des fréquences.

L'eau surveillée

En France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés. Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent, destiné à garantir la conformité de l'eau sur des critères stricts (bactériologiques et physico-chimiques) ainsi que le respect des références de qualité.

Très régulièrement, les services du ministère de la santé réalisent donc des prélèvements d'eau sur notre réseau. La dernière analyse, du 28 octobre 2015, conclut que l'eau d'alimentation à Saint-Hilaire est "conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés". Pour autant, le syndicat, par le biais de son prestataire, double les contrôles pour éviter tout risque de pollution.

Dans le cadre de ces opérations, il a été constaté cet été un problème sur une canalisation vieillissante, en lien direct avec notre château d'eau. Cette surveillance et la vigilance des membres du syndicat ont permis de réagir rapidement. Les travaux ont pu être réalisés, directement au sein même de l'édifice, tout en préservant la continuité de la distribution d'eau dans les foyers.



Que de monde en ce dimanche 4 octobre ! Les exposants, après s'être installés très tôt le matin, ont été accueillis par un petit café et le sourire de Bernadette DROUIN. Les nombreux passants ont pu chiner le long des 150 mètres linéaires de la brocante.

Nos deux compères Stéphane DEMEULEMESTER et Christian DROUIN, tous deux Conseillers municipaux, ont permis à tout ce petit monde de se restaurer et de se désaltérer pendant toute cette belle journée.

Un nouveau président à l'île de loisirs



Depuis le 1^{er} janvier dernier, les bases de loisirs de la région Île-de-France s'appellent désormais "îles de loisirs". Mais ce n'est pas le seul changement qu'aura connu celle située à Étampes.

En effet, le 30 septembre dernier, votre Maire en a été élu président, à l'unanimité des membres du comité syndical.

Premières priorités : la rénovation des espaces de jeux, la propreté du site, l'organisation de temps forts sportifs et culturels... pour le bonheur des petits et le plaisir des grands.



Joyeux Noël !

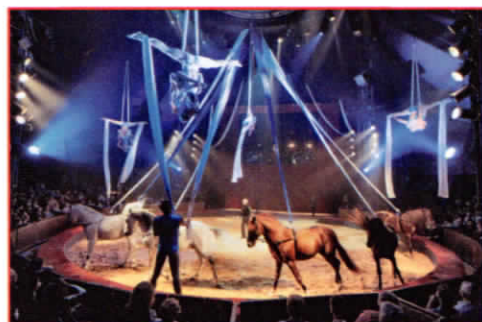


Pour la première fois, les élus de Châlo-Saint-Mars et de Saint-Hilaire se sont mis en accord pour que les enfants fêtent Noël ensemble.

Il est ainsi proposé aux enfants scolarisés en classe de primaire d'assister à une représentation du spectacle de cirque "Alexis Gruss et les Farfadais" le 5 décembre. Un spectacle équestre et aérien extraordinaire !



Les enfants de l'école de la Marette iront voir le spectacle "C'est moi qui décide" à la salle des fêtes de Châlo-Saint-Mars, le vendredi 4 décembre.



Quant au Père Noël, il nous fera l'honneur et le plaisir de quitter quelques heures son village de Rovaniemi, dans le cercle polaire finlandais, afin de nous rendre visite...

Pour cette occasion exceptionnelle, vous êtes tous invités, petits et grands, à venir écouter les contes de Noël et à partager un goûter, sans oublier bien sûr la photo souvenir avec le Père Noël !



Rendez-vous à la salle des fêtes de Saint-Hilaire, le samedi 12 décembre, à partir de 16h30.

N'oubliez pas de confirmer votre participation au goûter, en Mairie, avant le 9 décembre.

Notre village s'illumine pour les fêtes de fin d'année



Un grand merci aussi à tous les habitants qui décorent leurs maisons et rendent notre village encore plus beau !